

Question orale au vice-président et ministre de l'Enseignement supérieur : Pénurie d'étudiants en informatique et d'enseignants dans cette discipline

Mme Véronique Salvi (cdH). - En juin dernier, l'Onem a publié la liste francophone des études préparatoires aux métiers en pénurie significative de main-d'oeuvre. En effet, certaines études permettent, pendant une durée limitée, d'obtenir une dispense d'inscription comme demandeur d'emploi et éventuellement de refuser un emploi proposé.

Chaque année, les diplômés de bachelier et de master en informatique se retrouvent sur cette liste. Les acteurs de terrain, tant du côté des enseignants que du côté du secteur économique, s'en inquiètent. Certaines sociétés doivent désormais recruter à l'étranger, notamment en France.

À la rentrée académique 2009-2010, les études informatiques ont enregistré une hausse d'environ 12 %, avec plus de 2 000 étudiants inscrits en informatique, que ce soit en hautes écoles ou à l'université (Hautes Écoles et Universités). Le secteur reste cependant dans une situation de pénurie préoccupante. Or, le phénomène risque de s'aggraver avec la reprise économique qui s'annonce progressivement.

Monsieur le ministre, disposez-vous des chiffres de fréquentation pour l'année académique 2010-2011 ? La tendance à la hausse observée depuis quelques années se confirme-t-elle ? Existe-t-il des disparités entre les hautes écoles et les universités ou en fonction des zones d'enseignement ? Selon mes informations, la situation serait particulièrement difficile en Hainaut. Pouvez-vous nous éclairer sur les actions spécifiques ou les partenariats organisés par la Communauté française afin d'encourager les jeunes à se tourner vers des formations en informatique ? La pénurie touchant les étudiants et, par conséquent, l'économie belge a-t-elle des répercussions sur le nombre d'enseignants disponibles ? Les autorités académiques éprouvent-elles des difficultés à recruter des enseignants spécialisés ?

M. Jean-Claude Marcourt, vice-président et ministre de l'Enseignement supérieur. – En application de l'article 93 de l'arrêté royal du 25 novembre 1991, l'Onem a publié pour l'année académique 2010-2011 la liste des études préparant aux professions en pénurie significative de main-d'oeuvre. Cette disposition permet aux demandeurs d'emploi de reprendre des études, en étant dispensés de certaines obligations liées à leur statut, tout en continuant à percevoir leurs allocations de chômage.

Les personnes en difficulté peuvent donc s'inscrire à des cursus d'enseignement supérieur de plein exercice menant à un grade académique. Au terme de leurs études, elles pourront valoriser leurs nouvelles compétences sur le marché de travail avec une probabilité élevée de décrocher un nouvel emploi. Le secteur de l'informatique est affecté par une pénurie depuis de nombreuses années. Les métiers de l'informatique figurent donc bien sur la liste de l'Onem, pour les études tant de type court que de type long. Les formations d'ingénieur civil ou d'ingénieur industriel, les filières de bachelier de la catégorie technique et les formations du secondaire, régent ou *master*, s'y trouvent également.

La pénurie de diplômés dans les filières techniques et scientifiques s'étend au monde entier ; par contre, la pénurie d'enseignants est spécifique à la Belgique. Les pouvoirs publics, les établissements d'enseignement et les associations professionnelles s'efforcent depuis des années d'informer les lycéens sur les besoins de la société et les débouchés intéressants pour les diplômés dans ces disciplines.

Les chiffres d'inscription ne sont pas encore définitifs mais, comme les années précédentes, une légère hausse semble se confirmer, en tout cas dans la filière de l'informatique. Cependant, elle est faible, trop faible car elle reste insuffisante par rapport

aux besoins, d'autant que le nombre de diplômés, lui, n'augmente pas. Sur ce plan, il n'y a aucune différence significative selon les établissements ou les filières. Plusieurs études font état de taux d'abandon et d'échec très élevés.

Or, à nos yeux, ces études ne sont pas intrinsèquement différentes ou plus difficiles. Mais deux éléments distinguent cette population étudiante de celle des autres filières techniques ou scientifiques. Il y a d'abord une méconnaissance de la discipline. L'informatique ne se résume évidemment pas au web, au traitement de texte ou aux jeux vidéo. D'où une mauvaise adéquation dans la perception des compétences et des exigences spécifiques prérequis. Ensuite, bon nombre d'étudiants ont choisi ces filières pour les débouchés annoncés plutôt que par goût réel ou vocation. Ce choix est légitime mais insuffisant pour s'investir dans ces études exigeantes.

Pour remédier à ces problèmes, les établissements multiplient les actions à destination des lycéens, afin de leur faire découvrir plus correctement ces disciplines. On constate dès lors une légère tendance à la hausse des inscriptions. Des activités comme le Printemps des sciences et les diverses expositions nomades sur ces sujets contribuent également à encourager les vocations dans ce secteur.

En outre, la pénurie générale d'informaticiens ne simplifie pas le recrutement d'enseignants spécialisés dans ces filières. De plus, la concurrence matérielle – environnement, travail, rémunérations, etc. – avec le secteur privé est réelle. Les responsables de nos hautes écoles et universités s'en plaignent régulièrement. Toutefois, quelques pistes permettent de combler au moins partiellement ce déficit, notamment par l'appel à des professionnels actifs comme enseignants à temps partiel, mais ce n'est pas la panacée. On ne peut hélas, par un décret, susciter des inscriptions de bons étudiants ni garantir des candidatures valables à un poste d'enseignant.

Comme dans beaucoup d'autres dossiers, il n'y a pas de solution unique. Le débat est plus large, il touche aussi à la revalorisation du métier d'enseignant qui n'aboutira que si nous multiplions les approches : réforme de la formation initiale et de la formation continuée, redéfinition du rôle de l'enseignant et de l'enseignement dans une société en changement permanent, développement de l'innovation et de la créativité, dynamisation de notre tissu économique, synergies renforcées avec le monde de l'enseignement, etc. Tous ces aspects sont au coeur de notre déclaration de politique communautaire, du plan Marshall 2.vert, de Créative Wallonia.

Il conviendrait peut-être d'aborder la question de l'année propédeutique pour les filières techniques, comme cela a été fait en médecine. En effet, à la sortie du secondaire, nos étudiants font parfois des choix qui leur ferment des portes ultérieurement. Les écoles de la santé chères à M. Morel en sont une illustration, mais cette réflexion pourrait être étendue à d'autres filières.

Mme Véronique Salvi (cdH). – Je remercie le ministre pour sa réponse qui témoigne de l'actualité de la problématique. Il n'existe pas de réponse toute faite. Sur le terrain, on se rend compte que si l'informatique peut séduire par son aspect ludique, la décision d'entreprendre des études complètes dans cette discipline recouvre une toute autre réalité. Or si la hausse d'inscriptions ne se concrétise pas par une augmentation du nombre de diplômés, le problème nous restera sur les bras. Pourquoi ne pas provoquer un dialogue entre les enseignants du secondaire voire de l'enseignement supérieur, afin de dégager des solutions issues des situations vécues sur le terrain ? Je retiens également l'idée d'une année propédeutique qui serait une piste très intéressante.